

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

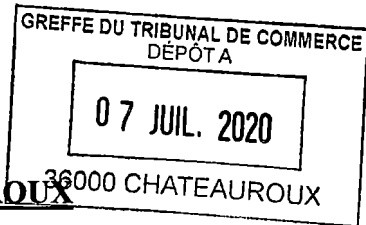
Numéro de gestion : 2016 B 00213

Numéro SIREN : 821 442 381

Nom ou dénomination : 2 AILES SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 1458

1158



**2 AILES SECURITE**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 14 Rue Bertrand, 36000 CHATEAUROUX**  
**821 442 381 RCS CHATEAUROUX**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 10 MARS 2020**

L'an deux mille vingt,

Le dix mars,

A dix-huit heures,

Les associés de la société **2 AILES SECURITE** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social sis 14 Rue Bertrand, 36000 CHATEAUROUX, sur convocation faite à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Gbongba AKPES**, en sa qualité de Président de la Société.

**Monsieur Laurent HAMONIER** est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 200 actions sur les 200 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,

LM  
AGM

- Rémunération du Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Gbongba AKPES de son mandat de Président à compter du 31 mars 2020, nomme en qualité de nouveau Président à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, pour une durée non limitée :

**Monsieur Laurent, Michel, René, Ernest HAMONIER**  
**Né à BUZANCAIS (36500) le 25 janvier 1969**  
**De nationalité française**  
**Demeurant 77 Rue de la Fontaine St Germain à CHATEAUROUX (36)**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, Monsieur Laurent HAMONIER percevra à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 une rémunération fixe, mensuelle, nette après prélèvements de TROIS MILLE euros (3 000,00 €); et ce sur douze mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

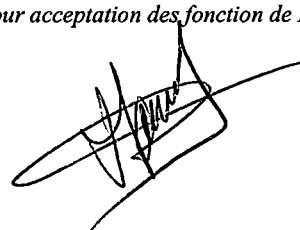
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Monsieur Gbongba AKPES**



**Monsieur Laurent HAMONIER**

*« bon pour acceptation des fonction de Président »*



AK  
LM

AK